

L'OIF relativise l'évolution "positive" de la situation au Burundi

PANA, 22 novembre 2017 - Bujumbura, Burundi - Une délégation de l'Association internationale des parlementaires francophones (APF) a achevé mercredi une visite de travail de trois jours au Burundi sur une note « positive », malgré « beaucoup de défis » à relever pour renouer avec le calme avant la crise. [Photo : la délégation de l'APF a été accueillie mardi par le président burundais, Pierre Nkurunziza.]

C'est la cause de cette crise politique et des droits humains que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avait décidé de couper les ponts et de prendre ses distances avec le gouvernement burundais. Parmi les grands défis qui restent à relever, le chef de la délégation de l'APF, en même temps président de l'Assemblée nationale du Canada, a notamment cité le besoin de se réconcilier et de se dire la vérité entre Burundais pour tourner définitivement la page sombre de plus de 50 ans de conflits fratricides dans le pays. La mission fera l'objet d'un rapport plus détaillé aux membres du bureau de l'APF en janvier prochain, a fait savoir le chef de la délégation. Au cours de cette première visite, depuis la crise électorale de 2015, la délégation a été reçue au plus haut sommet de l'Etat par le président burundais, Pierre Nkurunziza. D'autres entretiens ont réuni la délégation avec les présidents de l'Assemblée nationale du Sénat burundais, respectivement Pascal Nyabenda et Ruvoren Ndikuriyo. Dans tous ces entretiens, les autorités politiques nationales ont répondu que la situation a fini par se normaliser sur l'ensemble du territoire national, en dépit allégations de certains médias internationaux qui persistent à dire que le Burundi est au bord du précipice, a particulièrement appuyé le président du Sénat, au cours d'un banquet en l'honneur de la délégation. La délégation a visité certaines provinces de l'intérieur du pays pour s'enquérir de la situation sur le terrain auprès des administrateurs, des leaders politiques et religieux. Malgré l'évolution « positive » de la situation, la Cour pénale internationale (CPI) a décidé, le 9 novembre dernier, de lancer des enquêtes sur la crise politique persistante au Burundi et de délivrer des mandats contre des acteurs étatiques dont la responsabilité aura été établie dans la perpétration des « crimes contre l'humanité ». Ces crimes supposés sont d'une ampleur d'au moins « 1.200 morts, des centaines de milliers de personnes, la torture de milliers d'autres, des centaines de disparitions, ainsi que l'exil forcé de plus de 400.000 Burundais, d'avril 2015 jusqu'en mai 2017 », précise la CPI. L'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies, Michel Kafando, a redit lundi au Conseil de Sécurité à New York, au cours de sa présentation d'un nouveau rapport sur le Burundi, au cours de ces trois derniers mois. Le rapport souligne la nécessité d'un dialogue « quelles qu'aient été les difficultés persistantes au Burundi », sous l'égide des Nations unies et de la sous-région, pour aider le pays à sortir de la crise. Au niveau de la sous-région, une session de dialogue inter-burundais est en cours de préparation et devrait avoir lieu du 27 novembre au 8 décembre, à Arusha, au nord de la Tanzanie, qui assure la médiation dans la crise burundaise sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est. La rencontre devrait réunir les représentants du gouvernement et toutes les autres parties prenantes au conflit burundais, y compris l'opposition en exil.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});